



Réponses au questionnaire Municipales 2026



Ville : Aubière

Liste : Ensemble, réveillons Aubière

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

** viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

Dans le cadre de notre programme, nous souhaitons AGIR avec un réaménagement urbain, davantage de zones 30, des rues de copartage comme une « rue pour tous » ou encore une « rue de l'enfant ». Mais nous voulons aussi PRÉVENIR par la mise en place d'un plan local municipal de prévention et de sécurité routière. DÉTECTER, par le biais du tissu associatif local et des acteurs de la prévention routière, les profils à aider et à accompagner. PUNIR, par le biais d'une action municipale de tranquillité publique, en appuyant, via la police municipale, la police nationale dans la lutte contre la grande vitesse en ville, l'alcool et les stupéfiants au volant et leurs conséquences.

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit être une priorité.

Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

La prise en compte du handicap dans les aménagements; Sécuriser les traversées de voie (signallement et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons); Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...); Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétro réfléchissants, éclairage...); L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.;

Aménagements et partage de l'espace public

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, cela doit être une priorité du mandat.

Dans le cadre du projet Inspire de la métropole ainsi que dans la lutte contre le réchauffement climatique, il est nécessaire que les communes de la métropole s'engagent dans le partage de l'espace public et la promotion des mobilités douces.

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Dans l'objectif d'un cadre de vie apaisé, nous souhaitons mettre en place un schéma de circulation adéquat en collaboration avec les habitants de nos quartiers.

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

** Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

Ces engagements sont présents dans notre programme.

Sécurisation des piétons

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

Il faut que le trottoir redevienne un espace totalement réservé à l'usage piéton et aux personnes aux mobilités réduites, rendu possible par le biais de la charte communale d'accessibilité pour tous.

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Planification et régulation des vitesses

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

Oui, c'est un levier important pour la sécurité.

C'est déjà le cas dans la ville.

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?

Non concerné

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; La mise en place de ralentisseurs; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; Une présence dissuasive des radars;

Sécurisation des itinéraires cyclables

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

Par notre engagement avec la métropole, nous souhaitons engager un véritable travail de sécurisation des pistes cyclables de notre commune. Nous souhaitons également produire une cartographie claire des itinéraires cyclables de la commune.

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Une diminution des vitesses des véhicules motorisés; La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; Le développement du linéaire de pistes sécurisées; La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...);

Politique de contrôle/sanction

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

Non

Par le biais de notre plan local municipal de prévention et de sécurité routière, ainsi que l'augmentation des effectifs de notre police municipale, nous souhaitons AGIR pour lutter contre les comportements dangereux et les SANCTIONNER si besoin.

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Oui

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ?

Oui

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

Oui

Créez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

Oui

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

Oui

Sensibilisation et communication

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Les automobilistes; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires; Les cyclistes; Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*; Les piétons;

EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Oui

Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Non

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

Non concerné(e)

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

Oui

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

par le biais de la mise en place de notre plan local municipal de prévention et de sécurité routière, nous souhaitons former nos agents municipaux sur cet enjeu majeur qui les concerne tout autant que les habitants de notre commune.

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Concilier les usages en développant les espaces partagés; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Développer l'offre de transports en commun; Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville;

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

Gouvernance locale et implication citoyenne

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

Nous nous engageons (promesse de notre programme), à organiser des "états généraux" thématiques sur des enjeux du quotidien avec toutes les forces vives de la commune et du territoire (sécurité, culture, sports, addictions et autres)

Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

Oui

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...); Mise en place de budgets participatifs; Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers; Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...); Information de la population sur les projets d'aménagement;

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.

Car la lutte contre la délinquance routière et ses conséquence ne doit occulter celle du narcotrafic, vecteur principale de cet enjeu, touchant actuellement de nombreuses communes de tout bords politiques, nous espérons que l'État se mobilisera enfin sur ces questions.